

2013

MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE OFFICE DU BACCALAUREAT	BACCALAUREAT	DUREE : 4 H
	COMPTABILITE	Coef. : 5
	SERIE G2	

SESSION NORMALE

Partie 1 : CAGE (8 points)

Une entreprise « JOJO » est spécialisée dans la fabrication des plats cuisinés. Elle commercialise un nouveau produit « SAVEUR WOHE ». Ce plat est constitué de trois ingrédients principaux : FONIO, VIANDE et CAROTTES. Le processus de fabrication se présente de la façon suivante :

Atelier 1 : Traitement de la viande. Cette préparation fait apparaître 2 % de déchets de découpe qui doivent être évacués pour un coût de 200 F le kg. La viande préparée passe directement à l'atelier 2.

Atelier 2 : Cuisson de la viande préparée avec adjonction de FONIO et CAROTTES. La cuisson fait perdre 10 % du poids global de matières traitées dans l'atelier. Le produit résultant passe directement dans l'atelier 3.

Atelier 3 : Conditionnement des produits dans deux types de boîtes : un conditionnement de 400 g et un conditionnement de 800 g.

Pour le mois d'octobre 2012, on vous fournit les informations suivantes :

1- Stocks au 01/10/2012

- Fonds : 7 tonnes pour 916.000 F
- Viande : 10.000 kg pour 3.928.000 F
- Carottes : 15 tonnes pour 3.375.000 F
- Plats en boîtes de 400 g : 24.500 unités pour 1.689.750 F
- Plats en boîtes de 800 g : 22.000 unités pour 3.548.000 F

2- Charges directes du mois

a) Achats du mois

- 200.000 kg de Fonio à 8.900 F les 100 kg
- 300.000 kg de Viande pour 114.000 000 F
- 125.000 kg de Carottes à 22.000 F les 100 kg.

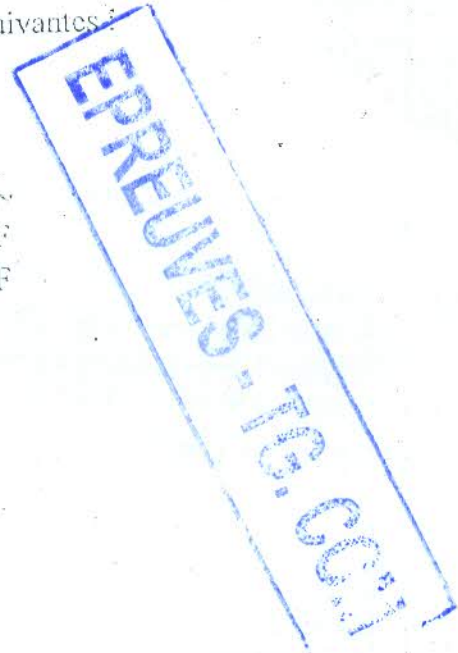
b) Main d'œuvre directe

- Atelier 1 : 400 h à 1.200 F l'heure
- Atelier 2 : 500 h à 2.000 F l'heure
- Atelier 3 : 400 h à 1.300 F l'heure (dont le quart pour les plats en boîtes de 400 g).

3- Autres charges

Du compte de résultat et pour la même période, sont extraites les autres charges suivantes :

- Services extérieurs : 1.150.000 F
- Impôts et taxes : 1.005.000 F
- Charges de Personnel : 2.400.000 F
- Charges financières : 1.180.000 F
- Charges HAO constatées : 5.200.000 F
- Dotation aux amortissements : 9.380.000 F



1/4

Le tableau de répartition des charges indirectes est le suivant :

Eléments	Total	Approvisionnement.	Atelier 1	Atelier 2	Atelier 3	Distribution
Totaux secondaires	X	1.025.000	6.300.000	4.009.500	2.475.000	Y
Nature d'U.O.		Tonnes de matières achetées	Kg de matières traitées	Tonnes de produits obtenus	1.000 boîtes conditionnées	10.000 n° de vente

Le montant de charges supplémentaires est de 1.490.000 F. Ce montant figure dans le total des charges indirectes.

4- Consommations du mois

- Fonio : 160.000 kg
- Viande : 300.000 kg
- Carottes : 95.000 kg
- Le coût des boîtes vides livrées en juste à temps est de 10 F l'unité pour les boîtes de 400 g et 16 F l'unité pour les boîtes de 800 g.

5- Productions du mois

- Plats en boîtes de 400 g : 137.500 unités
- Plats en boîtes de 800 g : 550.000 unités.

6- Ventes du mois

- Plats en boîtes de 400 g : 150.000 boîtes à 250 F
- Plats en boîtes de 800 g : 529.000 boîtes à 450 F.

7- Stocks au 31/10/2012

- Fonio : 47.000 kg
- Viande : 9.980 kg
- Carottes : 44.000 kg
- Plats en boîtes de 400 g : 12.050 unités
- Plats en boîtes de 800 g : 43.000 unités.

Travail à faire

- 1- Déterminez le montant des charges incorporables X.
- 2- Terminez le Tableau de Répartition des Charges Indirectes.
- 3- Calculez les coûts hiérarchisés et le résultat analytique pour chaque type de boîte.

N.B. : L'entreprise utilise la méthode du CMUP.

EPREUVES - TB.COM

Partie 2 : Constitution de Société Anonyme (8 points)

A-

Monsieur TITINE crée le 03/03/2010 avec ses amis une SA dénommée la TINE SA au capital de 20.000.000 F. M. TITINE désire détenir 60 % au moins des actions émises. Il apporte les éléments suivants :

Fonds commercial XF ; Matériel informatique : 2.240.000 F ; Matériel de transport : 2.600.000 F ; Marchandises : 5.400.000 F reprises à 5.000.000 F ; Créances clients : 2.000.000 F reprises à 1.760.000 F ; Emprunt 1.000.000 F ; Fournisseurs d'investissement 900.000 F.

Les autres actionnaires souscrivent les actions de numéraire et se libèrent du minimum légal. Toutefois, l'actionnaire BAITA détenteur de 150 actions libère 7.500 F par action. Les fonds sont déposés chez Maître NYAKOU, notaire chargé des opérations de constitution. Le 05/03/2010, Maître NYAKOU dépose les fonds recueillis sur un compte bancaire ouvert au nom de la société. Les frais de constitution sont payés le 12/03/2010 par chèque bancaire et se composent de : publicité : 150.000 F ; honoraires : 90.000 F et droits d'enregistrement : 60.000 F.

Travail à faire

- 1- Calculez la valeur attribuée au fonds commercial apporté par TITINE sachant que 61 % des actions lui sont effectivement remises.
- 2- Passez au journal les écritures nécessaires.

NB: La valeur d'une action est fixée à 10.000 F CFA.

B-

Le conseil d'administration appelle le 01/06/2010 le second quart et ayant comme effet le 15/06/2010. Tous les actionnaires se libèrent sauf l'actionnaire OGBONIN détenteur de 200 actions qui se libère finalement le 30 juin 2010 de la somme due augmentée de 7.000 F de frais divers et de l'intérêt de retard calculé au taux de 15 % l'an (par virement bancaire).

Travail à faire

Passez au journal les écritures nécessaires.

C-

Le 1er Septembre 2010, le 3ème quart est appelé et doit être libéré au plus grand tard le 15 Septembre ; les actionnaires ont honoré leur engagement, mieux l'actionnaire DEGBEVI se libère entièrement (100 actions). Cependant l'actionnaire LABODJA ne se manifeste pas. Il est déclaré défaillant le 15 octobre 2010 et ses actions vendues le 30 octobre 2010 au prix unitaire de 7.600 F contre espèces. LABODJA est détenteur de 80 actions.

L'intérêt de retard au taux de 15 % et les divers frais de 10.000 F sont à la charge de LABODJA. La société règle LABODJA pour solde de tout compte le 05 Novembre 2010 par virement bancaire.

Travail à faire

- 1- Passez au journal les écritures nécessaires.
- 2- Dites si LABODJA a gagné ou perdu.

PREMIER T.C.C.T.T

Partie 3 : Analyse d'exploitation (4 points)

La société BOLANOU vous fournit pour le compte de l'exercice 2010, les éléments de gestion suivants :

- Charges fixes : 6.000.000 F
- Taux de marge sur coût variable : 25 %,
- Le point mort est atteint le 30/09/2010. La société reste fermée tout le mois de mars pour congés,
- Achat de marchandises : 25.000.000 F,
- Frais variables d'achat : 2.125.000 F,
- Stock initial : 1.500.000 F,
- Stock final : 2.750.000 F,
- Frais variables de vente : 2.500.000 F,
- Réductions obtenues : remise de 10 % et rabais 5 %.

EPREUVES - TS.COM

Travail à faire

- 1- Reconstituez le tableau différentiel AO.
- 2- Calculez l'indice de sécurité et donnez son interprétation.
- 3- Donnez la représentation graphique du seuil de rentabilité à partir de la méthode $RAO = 0$.
- 4- Si le chiffre d'affaires diminue de 30 %, que serait le résultat AO ?

La société veut réaliser pour le compte de l'année 2011, un résultat AO de 4.000.000 F. Elle devra donc :

- Acquérir une machine d'une valeur de 4.188.500 F amortissable sur 5 ans (système dégressif) ;
 - Diminuer le prix de vente unitaire de 6 % ;
 - Augmenter la charge variable unitaire de 5 %.
- Quelle quantité devra-t-elle vendre en 2011 pour atteindre son objectif si les quantités vendues en 2010 étaient de 25.000 ?

N.B. : Le plan comptable SYSCOA ou SYSCOHADA est autorisé.